



Sunetplus Interface Standard

Date: 25.01.2023
Pour plus d'informations: docs.swissalary.ch



Informations légales

SwissSalary Ltd. se réserve l'application de l'ensemble des droits découlant du présent document.

Aucun élément du présent ouvrage ne peut être reproduit, sous quelque forme ou de quelque manière que ce soit - graphiquement, électroniquement ou mécaniquement, ni copié ou enregistré à l'aide d'un système de stockage d'informations et d'interrogation de données - sans l'autorisation écrite de SwissSalary Ltd.

SwissSalary Ltd. conserve intégralement tous ses droits de propriété intellectuelle, en particulier tous les droits de brevet, de conception, d'auteur, de protection des noms et des sociétés, ainsi que les droits concernant son savoir-faire.

Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, SwissSalary Ltd. décline toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou de dommages résultant de l'utilisation d'informations contenues dans le présent document ou de l'utilisation des programmes et du code source associé. SwissSalary Ltd. ne peut en aucun cas être tenue responsable des pertes de bénéfice, dommages commerciaux ou tout autre dommage provoqué ou supposé être provoqué, directement ou indirectement, par ce document.

copyright 1998 - 2023 Swisssalary Ltd.

Date de la modification: 25.01.2023

Mentions légales

SwissSalary AG (SwissSalary Ltd.)
Bernstrasse 28
CH-3322 Urtenen-Schönbühl
Schweiz

Tél.: +41 (0)31 950 07 77
support@swisssalary.ch
swisssalary.ch

Média social

Youtube
Facebook
Instagram
LinkedIn
Xing
Twitter

Certification

Swissdec

Index

1	Fiche de synthèse, Concepts et Informations	
1.1	Informations SwissSalary	4
1.2	Informations Sunetplus	4
2	Configuration dans SwissSalary	
2.1	Configuration des Genres de salaire	5
2.1.1	Détail du sinistre	5
2.1.2	Gain assuré en cas de sinistre	5
2.2	Unités d'exploitation selon la SUVA	6
3	Configuration dans Sunetplus	
3.1	N° SYMIC	9
4	Interfaces Sunetplus dans SwissSalary	
4.1	Interface SuNet Plus	10
4.1.1	Informations complémentaires	10
4.2	Interface des absences SuNet	10
5	Support	
5.1	Sunetplus	11
5.2	SwissSalary	11

1 Fiche de synthèse, Concepts et Informations

1.1 Informations SwissSalary

SwissSalary offre deux interfaces d'exportation pour importer dans Sunetplus:

- l'interface SuNet Plus pour les données à caractère personnel
- l'interface des absences SuNet pour les absences (exécutée uniquement lorsqu'on travaille avec SwissSalary)

L'utilisation des interfaces Sunetplus requiert la licence SwissSalary **Plus**.

Vous décidez vous-même et à quelle fréquence vous souhaitez transmettre les données à SuNet Plus. Au cas où vous transmettriez plusieurs fois au cours d'un même mois, les données précédemment créées seront écrasées. Sinon, les données sont historicisées de manière appropriée dans SuNet Plus.

1.2 Informations Sunetplus

Vous trouverez sous le lien suivant des informations et instructions sur le site Web de BBT Software AG:

<https://www.bbtsoftware.ch/de/Sunetplussupport.html>

2 Configuration dans SwissSalary

2.1 Configuration des Genres de salaire

Pour pouvoir transmettre les valeurs salariales vers Sunetplus, une attribution unique doit être effectuée sur les genres de salaire (uniquement pour les genres de salaire qui sont pertinents pour le calcul de l'indemnité, tels que le salaire mensuel et le salaire horaire, les allocations régulières et irrégulières).

Les champs suivants doivent être attribués:

- **Détails du sinistre**
- **Gain assuré en cas de sinistre**

Les sommes des genres de salaire sont rassemblées dans diverses bases salariales en raison de leur spécificité (détails du sinistre).

2.1.1 Détail du sinistre

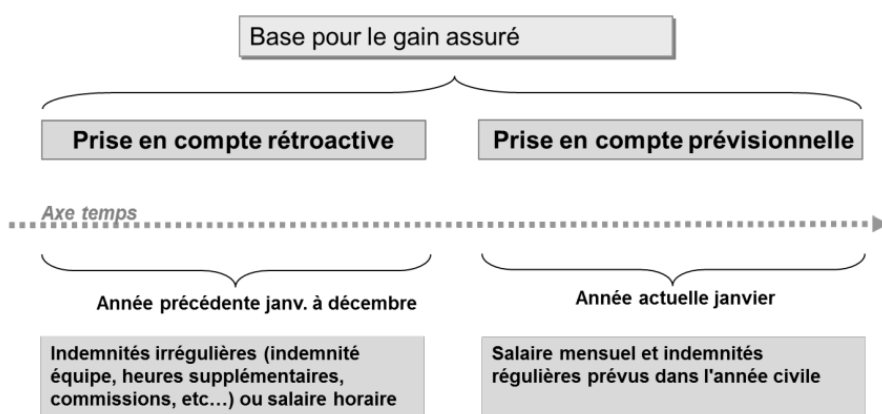
Champs de sélection:

- A – Salaire de base
- B – Allocations familiales
- C – Indemnités vacances et jours fériés
- D – Autres Indemnités
- E – Gratification et 13ème salaire

2.1.2 Gain assuré en cas de sinistre

Champs de sélection:

- prévisionnel (aussi appelé «actuelle»)
- rétroactif



Exemple avec représentation des genres de salaire

Cela vaut pour tous les collaborateurs qui perçoivent un salaire mensuel:

SwissSalary prend en charge les données salariales du mois en cours. Les genres de salaire assujettis sont multipliés par 12 ou par 13 (par 13 pour le 13ème mois) selon les informations enregistrées dans les Droits aux absences, puis totalisées; à cela s'ajoutent les autres éventuelles éléments de salaire (x 12 ou x 13 conformément à l'obligation du 13ème salaire).

Exemple avec représentation rétroactive des genres de salaire

SwissSalary calcule 12 mois (mois comptabilisés) en arrière à partir du mois en cours. En cas de période plus courte, (embauche < 12 mois), le calcul s'effectue sur une base de 365 jours.

Remarque: les augmentations de salaire pas encore comptabilisées au moment de la déclaration ne sont pas prises en compte (ni les saisies dans TimeMachine). Les allocations pour enfant qui n'ont pas encore été versées parce que la notification d'allocations n'a pas été reçue, ne seront pas prises en compte si elles n'ont pas été activées.

2.2 Unités d'exploitation selon la SUVA

Fonction facultative pour l'importation dans Sunetplus

Sunetplus attribue par exploitation et par configuration diverses valeurs de code aux unités d'exploitation A, B, C et Z de la CNA. L'unité d'exploitation A n'est pas automatiquement A dans Sunetplus, mais la valeur 1 par ex.

Veuillez vérifier si une conversion des unités d'exploitation est requise pour Sunetplus.

Vous trouverez à ce sujet des informations dans le [Manuel Sunetplus](#)

Alternative-> Conversion dans SwissSalary:

« Données de base salaire » - « Partie exploitation CNA » - colonne « Codage SuNet »

3 Configuration dans Sunetplus

L'interface d'importation doit être configurée dans Sunetplus en une seule opération afin de transmettre les données à caractère personnel depuis SwissSalary.

L'attribution s'effectue dans Sunetplus sous « Configuration des interfaces de personnes »

Vous trouverez des informations à ce sujet sous [Aide Web Sunetplus](#)

- onglet « Format de fichier » → fichier texte avec des longueurs de champ variables comprenant des caractères de séparation → utiliser des désignations de champ → démarquer l'indicateur → caractère de séparation point-virgule
- onglet « Champs » → attribution des champs qui doivent **impérativement** être configurés dans l'ordre indiqué ici.

Les champs de données ci-dessous sont présentés par SwissSalary (renseignés et/ou vides):

Position	Champ	Remarque / Format
1	Numéro de personnel	
2	Adresse	
3	Autres allocations	
4	Autres allocations (code)	
5	Désignation des autres allocations	
6	Autres assureurs 1 (code)	
7	Description des autres assureurs 1	
8	Autres assureurs 2 (code)	
9	Description des autres assureurs 2	
10	Date d'embauche	ddMMyyyy
11	Nombre d'h par semaine	
12	Nombre de j par semaine	Obligatoire pour Helsana
13	Nombre d'enfants	
14	Prestation de travail (code)	
15	Conditions de travail (code)	
16	Profession exercée	
17	Adresse de la banque	
18	Numéro de clearing de la banque	
19	Localité de la banque	
20	NPA de la banque	
21	No de compte postal bancaire	
22	Adresse supplémentaire de la banque	
23	No de compte bancaire	
24	Nom de la banque	
25	Nom de la banque supplémentaire	
26	durée déterminée / résilié le	ddMMyyyy
27	Code de profession	
28	Blanc	
29	Email	
30	Indemnités de congé / de jour férié	

31	Indemnités de congé / de jour férié (code)	
32	Date de naissance	ddMMyyyy
33	Sexe (Code)	Choisir le tableau de mappage adéquat
34	Gratification / 13ème salaire	
35	Gratification / 13ème salaire (Code)	
36	Salaire de base, allocation de renchérissement incl.	
37	Salaire de base, allocation de renchérissement (code)	
38	N° IBAN	
39	Allocations pour enfant	
40	Allocations pour enfant (Code)	
41	Titulaire du compte	
42	Type de compte (Code)	
43	Centre de coûts	
44	Pays (Code)	Mappage : code de nationalité (ISO)
45	Téléphone portable	
46	Nom	
47	Code OE (blanc)	
48	Localité	
49	Groupe/Catégorie de personnes, C. de coûts (code)	
50	NPA	
51	No de police LAA (code) (blanc)	
52	No de compte postal	
53	Impôt à la source (code)	
54	Cas particulier (code)	
55	Langue (code)	
56	Nationalité (code)	Mappage : code de nationalité (ISO)
57	Position dans la profession (code)	
58	Unité d'exploitation SUVA	Blanc si le mappage est dans Sunetplus
59	Numéro AS / AVS	
60	Téléphone	
61	Lieu de travail habituel	
62	Sous-groupes 1 (code) / Niveau d'organisation 2 (blanc)	
63	Sous-groupes 2 (code) / Niveau d'organisation 3 (blanc)	
64	Sous-groupes 3 (code) / Niveau d'organisation 4 (blanc)	
65	Groupe/Catégorie de personnes LAAC (code) (blanc)	
66	Niveau d'occupation contractuel en %	
67	Prénom	
68	Employeur additionnel	
69	Numéro SYMIC / RCE	
70	État civil (code)	
71	Adresse supplémentaire	
72	(blanc)	

- Les champs non renseignés (blanc) peuvent ou doivent être exécutés avec un blanc pour certains clients si des erreurs se produisent au cours du test d'importation.

-
- Concernant les « champs non sélectionnés », sélectionnez « par défaut » pour le champ « Groupe de personnes (Profil de données) », sous la valeur par défaut.

3.1 N° SYMIC

Le champ « N° SYMIC » est également transmis à Sunetplus. Sunetplus requiert impérativement le format suivant: xxx.xxx.xxx-x.

Le « N° SYMIC » peut également être importé comme champ vide.

4 Interfaces Sunetplus dans SwissSalary

4.1 Interface SuNet Plus

Dans SwissSalary (Cloud SaaS), le rapport peut être consulté directement dans SwissSalary NAV (onPremise - sur site) à l'aide de « Rechercher » (loupe) – « Interface SunNet Plus », dans les traitements de salaire comptabilisés, sous « Interface SunNet Plus ».

- Choisir le mois de décompte
- Le fichier texte est créé
- Sauvegarder dans un endroit approprié

4.1.1 Informations complémentaires

Entrée et réintégration

La date d'embauche transmise par SwissSalary est la date d'entrée de comptabilité salariale. Pour les réintégrations déjà traitées, une date de réintégration peut ainsi être affichée dans le champ de date d'embauche initiale via le transfert de la date d'entrée de comptabilité salariale. En cas de réintégration plus récente, le champ Date d'embauche est actualisé lors de la transmission du fichier de l'interface, et il s'affiche correctement.

Lieu de travail habituel

La localité de travail est transmise lorsque le champ « Lieu de travail habituel » est renseigné.

4.2 Interface des absences SuNet

Conditions requises-> Les absences sont exécutées dans SwissSalary

Cette interface est transmise à Sunetplus et contient les données mensuelles des absences.

Dans SwissSalary (Cloud SaaS), le rapport peut être consulté directement dans SwissSalary NAV (onPremise - sur site) à l'aide de « Rechercher » (loupe) – « Interface des absences SunNet », dans les traitements de salaire comptabilisés, sous « Interface des absences SunNet ».

- Saisir/Vérifier les options
- Le fichier texte est créé
- Sauvegarder dans un endroit approprié

Vous trouverez dans Sunetplus des informations relatives à l'importation des périodes d'absence sous les liens ci-dessous:

[Configuration de l'importation des périodes d'absence](#)

[Tableaux de mappage de codes](#)

[Importation des périodes d'absence](#)

5 Support

5.1 Sunetplus

Si vous avez des questions concernant l'utilisation de Sunetplus, veuillez vous adresser directement à:
[Support de BBT Software](#)

5.2 SwissSalary

N'hésitez pas à contacter l'assistance de SwissSalary qui sera ravie de vous aider si vous avez des questions sur la configuration de l'interface:
[Support SwissSalary](#)